

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 29 septembre 2014**

Objet : Plan de financement global pour les raccordements très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes de Chénérailles (23)

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf septembre, se réunit en session ordinaire, salle n°1, au Conseil Général de la Creuse à Guéret, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Christian TRENTALAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général Haute-Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Didier BARDET	Conseil Général de la Creuse
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin de Brive
Mr Christian HANUS	Conseiller municipal à la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Président de l'Agglo du Grand Guéret

Sont excusés :

Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Christian PRADAYROL (et son suppléant)	Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Michel JAULIN	Vice Président de l'Agglo de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Dans le cadre du SDAN Pilote, au vu de l'ensemble des projets d'aménagement numérique présentés par la Communauté de Communes de Chénérailles, et en accord avec celle-ci, la Région Limousin et le Département de la Creuse, les opérations suivantes sont retenues :

- Réalisation de travaux de montée en débit (MED) sur les communes de Lavaveix les Mines et Saint Dizier la Tour
- Fibrage/Dégrouper des NRA origine correspondant
- Enfouissement coordonné ERDF Gouzon-le Chauchet
- Montée en débit radio sur le secteur du Chauchet

Le coût total de ces opérations est estimé à 750 280 € HT (voir détail ci-annexé).

Il convient de prévoir plusieurs plans de financement par territoire selon la participation ou pas de l'Union Européenne. Celle-ci intervient dans la limite de 3 180 768 € sur les opérations du SDAN pilote (axe 1 + axe 2) et sur la base de 7 951 920 € HT de travaux. Elle n'intervient pas pour les travaux de FTTH.

Sur ce territoire des fonds européens sont mobilisés sur l'axe 1.

Par ailleurs, sur certains territoires, des travaux sont réalisés dans le cadre de l'axe 2 et les taux d'intervention des cofinanceurs sont alors différents. Ce territoire n'est pas concerné à ce jour.

Une délibération a déjà été prise pour l'enfouissement coordonné avec ERDF sur le tronçon Gouzon – Le Chauchet (cf D393 modifiant le plan de financement voté le 31 janvier 2014 par délibération D359). La présente délibération annule et remplace les plans de financement des précédentes.

Plan de financement pour les travaux de montée en débit sur le territoire de la Communauté de Communes de Chénérailles (Axe 1) :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	105 039.20 €	14 %
UNION EUROPEENNE	300 112.00 €	40 %
ETAT - FSN (AVANCE REGION LIMOUSIN)	120 044.80 €	16 %
DEPARTEMENT CREUSE	112 542.00 €	15 %
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHENERAILLES	112 542.00 €	15 %
TOTAL	750 280.00 €	100%

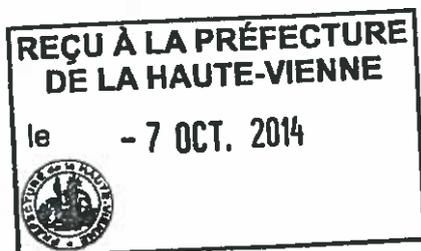
En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par la Communauté de Communes de Chénérailles.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant réel de l'ensemble des travaux réalisés sur le territoire de la Communauté de Communes de Chénérailles dans le cadre du SDAN pilote (axe 1 et axe 2 le cas échéant), avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros.

Au vu du montant prévisionnel total des travaux sur ce territoire, le seuil maximum sera demandé à la Communauté de Communes de Chénérailles.

Après avoir délibéré, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- **d'approuver le plan de financement ci-dessus relatif aux travaux de raccordement en très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes de Chénérailles réalisés dans le cadre du SDAN pilote,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ces travaux.**



Fait à Limoges, le 29 septembre 2014

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

Communauté de Communes de Chénérailles

Récapitulatif des opérations SDAN-Pilote

Priorité	Type Opération	Référence	Secteur	Cout total provisionnel	Commentaires
Pilote	Enfouissement	ERDF	Gouzon le Chauchet	444 280 €	inclut 100k€ raccordement des fourreaux de l'enfouissement au point de présence du réseau Dorsal à Gouzon
Pilote	MED	QVRAHUA01	Lavaveix	115 000 €	
Pilote	MED	QVRHRLA07	Saint-Dizier-la-Tour	151 000 €	inclut fibrage/dégroupage NRA Chénérailles via location fibre Orange à partir de Ahun
Pilote	Wimax/Wifi	Le Chauchet	Le Chauchet	40 000 €	Etude terrain à réaliser
Total Pilote				750 280 €	